DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2027

La commune de Riaillé, au travers la mise à disposition d'équipements, de matériels et moyens humains, et l'octroi de subventions, affirme sa volonté de soutenir, dans la mesure de ses facultés, les associations loi 1901 à but non lucratif.

La notion de subvention implique l'idée d'aide, de secours financier, attribuée de façon unilatérale à une association par une collectivité publique en vue du financement d'un projet d'intérêt général, conçu, porté et réalisé par cette association. La commune dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour l'accorder ou la refuser, ce qui signifie qu'elle n'a pas à justifier sa décision qui est sans recours.

Il n'y a aucun droit à la subvention, ni à son renouvellement. Une subvention n'est jamais attribuée spontanément ; il appartient donc aux instances dirigeantes d'une association, et à elles seules, d'en faire la demande.

Ce dossier est à compléter et à retourner pour le jeudi 31 décembre 2026, dernier délai :

- par mail à : **accueilmairie@riaille.fr**
- ou à déposer ou par voie postale à : **Mairie de Riaillé - 170 rue du Cèdre - BP 32 - 44440 RIAILLÉ**

Pièces à fournir obligatoirement

- Imprimé de demande de subvention dûment complété
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Compte de résultat de l'année ou de la saison passée et budget prévisionnel : remplir le tableau page 3 du dossier ou fournir votre propre document
- Liste des adhérents de l'association
- En cas de première demande ou de modification des statuts : copie du récépissé de la déclaration en Préfecture

Tout dossier incomplet ou réceptionné hors délai ne sera pas examiné.

Identification de l'association

NOM de l'ASSOCIATION :

Sigle de l'association, le cas échéant :

Numéro de SIRET : Numéro RNA :

Adresse du siège social :

Courriel :

Fédération à laquelle l'association est affiliée, le cas échéant :

Type d'association :
- ☐ association locale ou section locale
- ☐ antenne départementale
- ☐ antenne régionale
- ☐ antenne nationale

Composition du Bureau

	NOM - Prénom	Adresse	Courriel	Téléphone
Président.e				
Secrétaire				
Trésorier.e				

Adhérents/licenciés (au 1er octobre 2026)

Nombre adhérents	Riailléens	Non Riailléens
Jeunes de moins de 18 ans		
Adultes		
TOTAL		

Nombre de salariés, le cas échéant : et nombre total d'heures effectuées par an :

Activités de l'association en 2026

Vos projets pour 2027

Compte de résultat

Résultats du dernier exercice clos	Recettes	Prévisionnel 2027
	Cotisations	
	Subventions communales	
	Autres subventions (régionales, départementales...)	
	Subvention Fédération, Ligue, Comité...	
	Manifestions diverses	
	Publicité, partenariat...	
	Dons	
	Ventes diverses	
	Apports livrets, autres produits financiers...	
	Autres recettes	
	TOTAUX	
Résultats du dernier exercice clos	Dépenses	Prévisionnel 2027
	Achat fournitures, équipements,	
	Manifestions diverses	
	Assurances, frais administratifs...	
	Frais de personnel	
	Location de matériel, véhicules, frais de déplacement...	
	Cotisations licences (Fédération, Ligue, Comité...)	
	Frais réception (AG, réunion, repas, cadeaux...)	
	Autres frais	
	TOTAUX	
	SOLDE DE L'EXERCICE	

Vous pouvez nous joindre vos propres tableaux financiers si vous le souhaitez.

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (Nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

☐ déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;

☐ certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

☐ demande de subvention de : ☐ €

☐ précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée (1) :

Au Compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

N° IBAN :

BIC :

☐ déclare avoir lu le Contrat d'Engagement Républicain (2) et m'engage à ce qu'il soit respecté par l'ensemble des membres de l'association.

Fait, le à

Signature :

(1) joindre OBLIGATOIREMENT un relevé d'identité bancaire

(2) document figurant en page 5

ASSOCIATIONS

Contrat d'engagement républicain

Le contrat d'engagement républicain est une nouvelle disposition encadrée par deux textes :

- **la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République**
- **le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat**

LES ENGAGEMENTS DU CONTRAT

Toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat s'engage à :

- respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République
- ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République
- s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public

7 engagements sont prévus :

- le respect des lois de la République
- la liberté de conscience
- la liberté des membres de l'association
- l'égalité et la non-discrimination
- la fraternité et la prévention de la violence
- le respect de la dignité de la personne humaine
- le respect des symboles de la République

LES DÉMARCHES POUR L'ASSOCIATION

L'association sollicitant une subvention (ou un agrément) a l'obligation de souscrire un contrat d'engagement républicain :

- une rubrique dédiée a été ajoutée au **formulaire unique de demande de subvention** à cet effet dans la partie prévue pour les attestations

L'association qui a souscrit le contrat d'engagement républicain en **informe ses membres par tout moyen**, notamment par un affichage dans ses locaux ou une mise en ligne sur son site internet, si elle en dispose.

Elle **veille à ce que le contrat d'engagement républicain soit respecté** par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles.

LES SANCTIONS EN CAS DE MANQUEMENT

L'association est **responsable des manquements qui seraient commis par ses dirigeants, ses salariés, ses membres ou ses bénévoles**, dès lors que ses organes dirigeants, bien qu'informés de ces agissements, **se seraient abstenus de prendre les mesures nécessaires** pour les faire cesser, compte tenu des moyens dont ils disposent.

Les engagements sont **opposables à l'association à compter de la date de souscription du contrat**.

En cas de manquement, l'association peut se voir **retirer les subventions en nature ou en numéraire qui lui ont été accordées**. Le retrait porte sur un montant calculé au prorata de la partie de la période couverte par la subvention qui restait à courir à compter de la date du manquement.

LES ASSOCIATIONS AGRÉÉES OU RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE

	Obligation de souscrire le CER	Durée du CER	Observations
Associations reconnues d'utilité publique	NON	ILLIMITEE	Sont réputées satisfaire le CER dans le cadre de la reconnaissance d'utilité publique
Associations agréées dans le cadre du tronc commun d'agrément (hors "jeunesse éducation populaire" et "sport")	OUI à partir du 9 mai 2022	Identique à celle du tronc commun d'agrément	Sont réputées satisfaire le CER jusqu'au 9 mai 2022, date à laquelle elles doivent renouveler leur tronc commun d'agrément
Associations agréées "jeunesse éducation populaire" ou "sport"	NON	Identique à celle de l'agrément	Sont réputées satisfaire le CER jusqu'au 24 août 2023 (JEP) ou 24 août 2024 (sport), dates limite pour avoir renouvelé leur agrément

© DRAJES - Région académique des Pays de la Loire - MENJS - 25 janvier 2022

SOURCES D'INFORMATION

- Loi confortant le respect des principes de la République : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043964778
- Décret d'application: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609